



Sud-Solidaires BPCE

Section CEAPC

24, Rue du 24 février – 79000 NIORT

tel : 05.16.36.22.15 – 05.16.36.22.16

mel : sudceapc@yahoo.fr

www.sudbpce.com

 SUDBPCE



COMPTE RENDU Sud-Solidaires DU COMITE D'ENTREPRISE DU 9 février 2018

Résultats commerciaux du 4^{ème} trimestre 2017 :

Disons-le, les résultats 2017 sont bons.

La BDR termine l'exercice 2017 avec un PNB à 86,3 M€ pour un objectif 2017 prévu à 83 M€, la collecte très au dessus de l'objectif atteint 495 M€. Les engagements de crédits atteignent quant à eux 1 040 M€, le coefficient d'exploitation est stable à 32,7%.

Pour la BDD : le taux de satisfaction clients est à 67% en augmentation sur toute l'année 2017. Enfin la CEAPC est en positif sur les JBP avec 121 clients (pour un objectif à 350) de plus en 2017. L'évolution des BP quant à elle est de + 8559 clients et celle des clients Pro actifs est de + 468 clients. La collecte est en hausse avec un excédent par ETP de 20,8K€. Les ventes brutes par ETP s'établissent à 216,2 pour un objectif à 237,6. Les engagements de crédits (conso et immo) sont de 1671,3K€/ETP pour un objectif de 1231.2 K€/ETP. Un bémol sur l'IARD et la Prévoyance pour lesquelles en moyenne, il faut réaliser sur certains items plus de 4 ventes brutes pour avoir une vente nette.

Quoiqu'il en soit, les résultats sont là et il serait bon que la direction récompense les efforts faits par chacun !

Part variable 2018 et objectifs commerciaux du 1^{er} quadrimestre :

Quelques nouveautés sur la mouture 2018 :

- Un taux de visite des portefeuilles à 10% pour les GC qui n'existait pas pour les CC
- Les versements Assurance Vie et PSO pour les RC et les DA

On ne peut que regretter que le taux de satisfaction client soit maintenu dans la part variable cette année au vu du bouleversement subi par les clients à cause de RHD 20#20.

Et une présentation toujours aussi opaque pour la BDR.

Sud-solidaires a toujours été contre la part variable et force est de constater que la présentation 2018 ne nous engage pas à changer d'avis.

Quant au temps fort 1, comment la direction peut-elle penser qu'avec le sous-effectif induit par la nouvelle organisation, les ventes puissent être au rendez-vous à un tel niveau !

Bilan des mesures salariales 2017:

Là encore aucune surprise ! La direction fait le minimum : 1,74% de la masse salariale soit 1,9M€ affectés à ce poste. 446K€ versés sous forme de primes, 590K€ pour les promotions, 625K€ pour les révisions salariales et 223K€ de primes exceptionnelles.

60% des salariés ont bénéficié d'au moins une mesure sur l'année. **Et oui cela fait quand même 40% qui n'ont rien eu !** Parfois les mêmes que l'an passé.

Rien pour compenser les inégalités de salaire entre les hommes et les femmes !

Situation de l'emploi:

Là aussi rien de nouveau ! La baisse des effectifs encore et toujours ! Avec une accélération sur ce dernier trimestre ! Nos alertes répétées sur les conditions de travail, les difficultés pour pallier aux absences (formation, maladie ou congé) restent sans écho auprès de la direction.

Nous ne sommes plus que 2582 CDI et 185 CDD à fin décembre 2017. Nous avons moins 20 temps partiels sur un an bien que la direction nous certifie y être favorable. Par contre +27 cadres au forfait en un an, c'est la mode à la CEAPC : un avenant pour un cadre (sauf au Réseau) = passage au forfait et ce même si l'emploi ne le nécessite pas...

Les conditions de travail ne sont pas prêtes de s'améliorer !

Intéressement et participation au titre de 2017 :

Pas de participation encore cette année.

Toutefois l'intéressement devrait atteindre quasi le niveau de celui de l'an passé (qui avait bénéficié d'un complément d'intéressement).

L'intéressement au titre de 2017 s'élèverait à 10 127 000€ contre 10 268 000€ au titre de 2016.

L'accord signé notamment par Sud-solidaires avec l'ajout d'un 4^{ième} critère a permis d'atteindre ce niveau d'intéressement.

L'équipe Sud-Solidaires : Annie DUHART, Gilles MENANDEZ
et Hélène FEUGA